

la presse

12.15
R

LE PLUS GRAND
QUOTIDIEN
FRANÇAIS
D'AMÉRIQUE

MONTREAL,
MARDI 5 OCTOBRE 1976,
92^e ANNÉE, No 238,
72 PAGES, 6 CAHIERS

25 CENTS
Abrité Côte Nord 30c
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$1.40
METEO
Ensoleillé devenant nuageux en fin de journée
Minimum: 8 Maximum: 20
Demain: Nuageux avec possibilité d'une averse
Détails à la page A 2

le monde

- **Espagne**
Juan Maria de Araluze Villar, président du Conseil de la province de Guipuzcoa, est assassiné à la mitrailleuse à Saint-Sébastien.
 - **L'affaire Butz**
Les remarques obscènes et racistes du secrétaire à l'Agriculture Earl Butz entraînent sa chute.
 - **Rhodésie**
Joshua Nkomo, qui semblait le favori des États-Unis parmi les nationalistes rhodésiens, se dissocie du "plan Kissinger".
 - **RFA**
"Gagnant mais non vainqueur" des élections ouest-allemandes, le démocrate-chrétien Helmut Kohl revendique la chancellerie.
 - **Irlande**
Deux "Irlandaises pour la paix" viennent demander aux Irlando-américains de cesser leur aide aux extrémistes des deux camps.
- pages B 1, B 2, B 3 et B 4

ECONOMIE & FINANCES

- **Four Seasons**
C'est en réduisant de moitié son programme d'expansion et en réorientant complètement sa philosophie du financement hôtelier que la chaîne Four Seasons a réussi à traverser sans trop de mal la récession économique des dernières années.
 - **Inflation**
Au terme d'une année de contrôles, la Régie des mesures anti-inflationnistes du Québec n'a pas encore accompli le gros de sa besogne, rejoignant par ses décisions seulement 25,000 des 600,000 travailleurs québécois qui tombent directement sous sa juridiction.
 - **Pénurie de lait**
Les fromageries du Québec risquent de manquer de lait à cause de la nouvelle politique laitière d'Ottawa.
- cahier E



Faute de contingentement de la main-d'oeuvre, entre qui veut dans la construction où un groupe de secrétaires, que la FTQ a présenté hier à la presse, ont réussi à se faire accréditer comme "journalières" par l'Office de la construction du Québec.

Coups de théâtre dans le bâtiment

par Pierre VENNAT

Le conciliateur Pierre-N. Dufresne a convoqué les parties afin de tenter une reprise des négociations dans la construction aujourd'hui, alors que les coups de théâtre se multiplient dans ce conflit:

- la FTQ-construction doit en effet rencontrer le vice-président international de l'Union des journaliers pour lui demander d'instituer une enquête sur les agissements de sa succursale québécoise et particulièrement sur les circonstances qui ont amené Roger Perreault à faire voter les membres du local 62, samedi dernier, sur des offres "inexistantes";
- du même souffle, la centrale syndicale, désireuse de prouver que n'importe qui peut se présenter ouvrier de la construction, a présenté aux médias une douzaine de jeunes secrétaires qui ont toutes obtenu un permis de travail en règle, comme "journalières", de l'Office de la construction du Québec;
- par ailleurs, la situation demeure sensiblement la même sur les chantiers: la moitié des ouvriers du Québec sont retournés au travail mais la plupart des chantiers du grand Montréal sont paralysés, en dépit du vote de retour au travail des journaliers.

Hier, le directeur-général de la FTQ-construction, Guy Dumoulin, a rencontré le conciliateur Dufresne. Il fut alors clairement établi que les journaliers n'ont jamais reçu de document "écrit" de la part du conciliateur ou de la partie patronale à part les hypothèses "verbales", soumises par le conciliateur la semaine dernière, "hypothèses" qui ne furent jamais mises par écrit mais sur lesquelles les journaliers ont été pourtant appelés à voter.

C'est en se basant sur ce scrutin à même des "offres inexistantes" que le Conseil provincial des métiers de la construction entend rencontrer le vice-président international Caya, des journaliers, lequel est actuellement de passage dans la métropole.

M. Caya, on le sait, doit également rencontrer l'ex-coordonnateur du local 62 des journaliers, Normand Tousignant, lequel tente par tous les moyens de se débarrasser du tandem Roger Perreault-Paul Castonguay et logne sur le poste de gérant d'affaires de cet important local avec l'appui des journaliers qui désirent continuer la lutte et contestent Perreault.

Quoi qu'il en soit, M. Dufresne a décidé de convoquer les parties à une séance de négociation au-

Voir BÂTIMENT, page A 6

Transport en commun Pas de hausse des tarifs à Montréal

La CTCUM n'a pas l'intention pour le moment de hausser ses tarifs de transport par autobus et par métro, en dépit d'une augmentation considérable de son déficit prévu pour 1977, déficit qui, on le sait depuis la semaine dernière, atteindra presque \$80 millions.

La logique comptable commanderait une hausse d'au moins 100 pour cent pour couvrir les frais anticipés pour l'an prochain par le transport en commun.

Mais le président de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan, manifeste lui-même une certaine réticence à cet égard, estimant que "le tarif à 50 cents a probablement atteint son point de saturation... dans les conditions actuelles".

Il n'est pas question non plus, pour le moment, de modifier l'échelle tarifaire de la CTCUM, soit en supprimant les billets qui ne

coûtent que 38½ cents pu en majorant le tarif des étudiants qui est actuellement le plus bas de tous les tarifs en vigueur au Québec.

"Toute majoration dans ce champ d'activité ne rapporterait pas assez pour justifier un changement", rassure à ce sujet M. Hanigan.

Il faut plutôt attendre la réaction de Québec, quelles dispositions adoptera le grand argentier des transports collectifs en milieu urbain, M. Paul Berthiaume, qui doit désormais envisager de consacrer plus de la moitié des subventions du ministère des Transports à la seule Commission de Montréal, soit \$44 millions.

Dans une série d'articles, Denis MASSE poursuit l'analyse de la situation du transport en commun dans les grandes villes du Québec.

— voir page A9

SOMMAIRE

- Arts et spectacles: Informations: A 12 à A 14
- Horaires: C 2
- Bandes dessinées: A 10
- "BANK": D 11
- Décès, naissances, etc.: F 8
- Économie: E 1 à E 8
- Êtes-vous observateur?: A 10
- Horoscope: A 10
- Informations étrangères: B 1 à B 4
- L'auto: D 6, D 7
- Les maux de notre langue: C 3
- Médecine d'aujourd'hui: C 5
- Mon œil sur Montréal: C 2
- "Mot mystère": A 10
- Mots croisés: A 10
- Petites annonces: D 11 à D 15, F 2 à F 7
- Radio et télévision: C 2, F 1
- Sports: D 1 à D 5, D 9, D 10
- Vivre aujourd'hui: C 1 à C 7

La Commission de police

Les Dubois et les policiers ont menti

— page A3

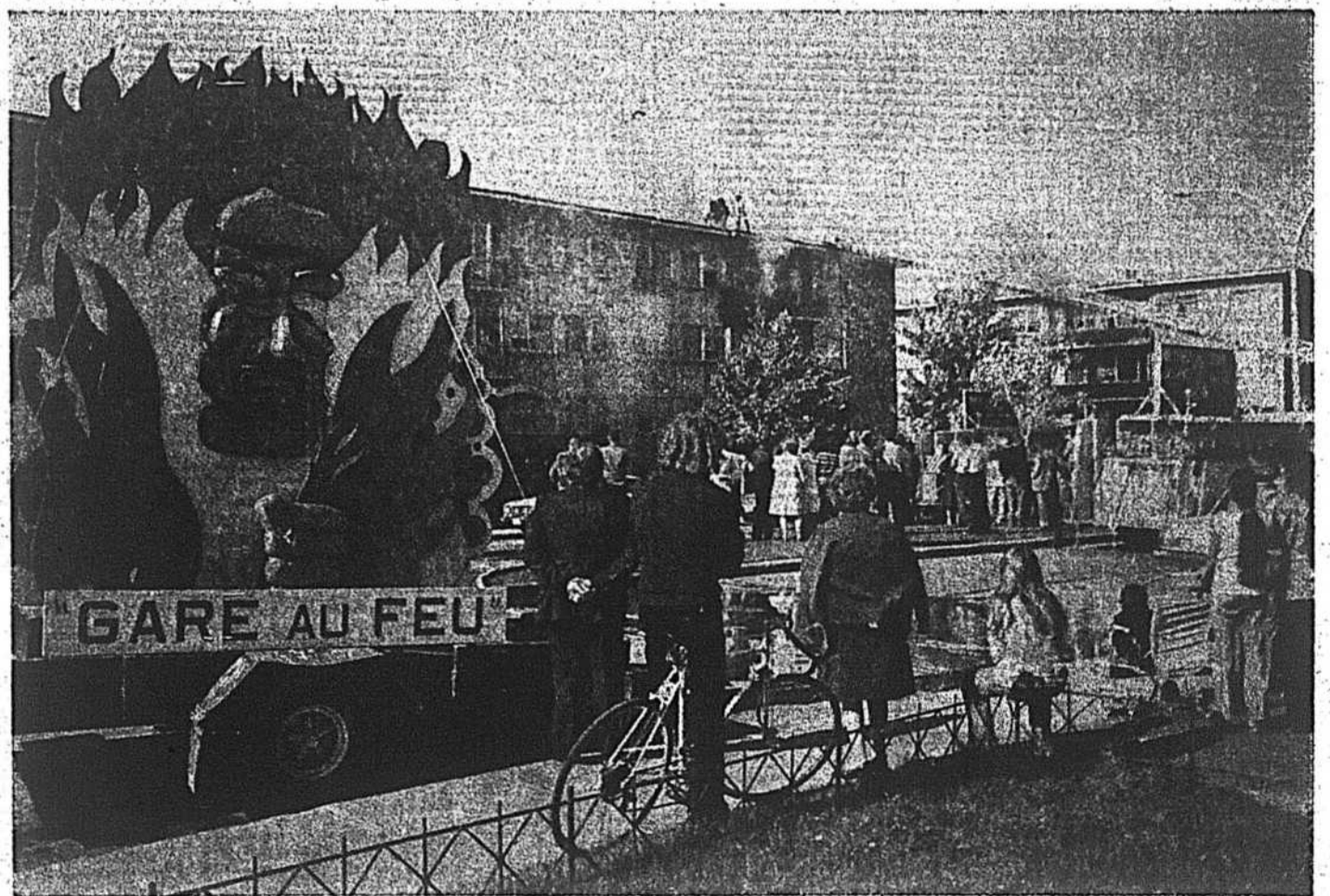


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Incendie et prévention

Les pompiers de Saint-Laurent étaient en pleine campagne publicitaire hier après-midi dans le cadre de la semaine de prévention des incendies, mais ils ont dû interrompre ces activités pour aller éteindre un feu qui ravageait un immeuble d'habitation situé au 415, rue Thompson. L'incendie s'est déclaré

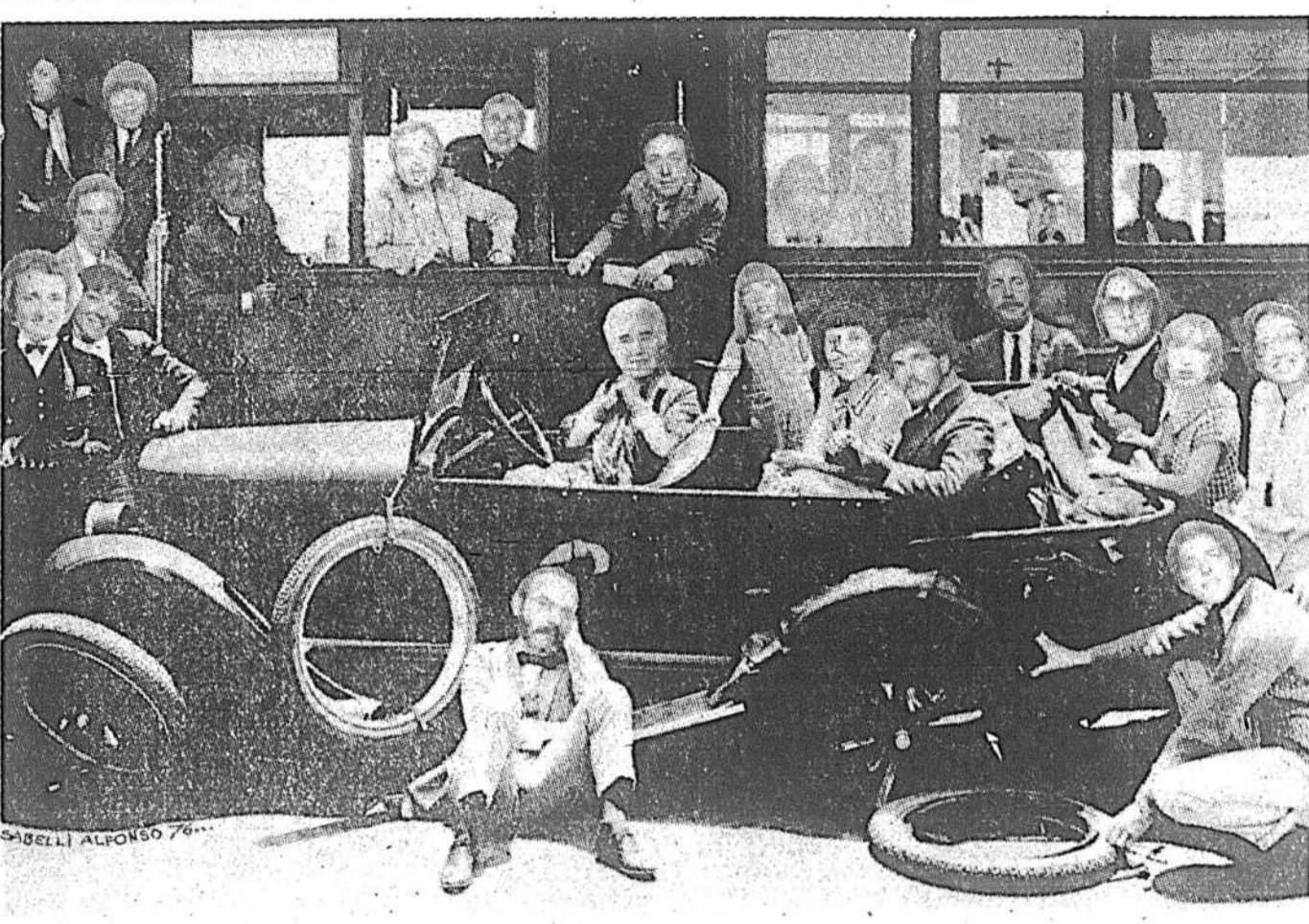
vers 13h 30 dans le sous-sol de l'immeuble d'environ 40 logements. Il a fallu l'intervention d'une soixantaine de pompiers de Saint-Laurent, Westmount et Ville Mont-Royal pour le maîtriser. Une vieille dame presque aveugle, Mme Felicidad Garcia, 80 ans, a dû être secourue par des jeunes gens. "Elle ne vou-

lait pas sortir, a raconté le jeune Michel Marco, elle avait peur du feu. Il nous a fallu insister pour la tirer de son logement." Les flammes se sont rapidement propagées aux étages supérieurs et il a fallu évacuer une quinzaine de personnes. Après l'intervention des pompiers, les occupants de l'immeuble ont pu al-

ler chercher leurs effets personnels, tandis que les résidents du côté protégé par un mur coupe feu devaient bientôt regagner leur appartement. Le directeur du service d'incendie de Saint-Laurent, M. Nelson David, a loué l'efficacité des pompiers, qui ont rapidement maîtrisé l'incendie.

La mode du printemps présentée au public

L'Association des couturiers canadiens tiendra cette semaine à Montréal sa présentation bi-annuelle où seront exposées les tendances de la mode du printemps. On trouvera ci-contre dans ce collage réalisé par l'artiste montréalais Alfonso Sabelli, quelques-uns des principaux artisans de cette association dédiée à la promotion et à l'avancement de la mode canadienne. Au premier plan, on reconnaît Léo Chevalier, président de l'Association et Robert Chernin. Au centre, autour de la directrice Mary Stephenson, Nicola Pellerg, Claire Haddad, Donald Richer, Michel Robichaud, John Warden, Margaret Godfrey, Lilly Dee. A gauche, Elvia Gobbo, Marielle Fleury, Elen Henderson. Au centre, Stanley Sklar, Hugh Garber, Tom d'Auria.



Pour la première fois, présentation des couturiers canadiens est ouverte au grand public. Les billets sont en vente au magasin Eaton du Centre Ville, au Bureau de poste. La date: merc. soir, à 20h 30.

L'OFAQ proteste à son tour contre le dossier codifié

Les Organismes familiaux associés du Québec (OFAQ), à l'instar de multiples groupements, s'élève contre le dossier codifié dans les services sociaux et communautaires et les services de santé. L'OFAQ se dit déçu que l'accent, dans les CSS et les CLSC, soit encore mis sur la technicalisation et l'organisation interne plutôt que sur les services à la famille.

Voici des extraits d'un communiqué de l'OFAQ: "Nous appuyons les voix qui s'opposent au dossier CP 12. Les organismes familiaux associés du Québec voient un réel danger dans le nouveau règlement du ministère des Affaires sociales prévoyant un dossier codifié dans les services sociaux, services de santé et services communautaires, dossier qui rappelle le fameux dossier scolaire cumulatif auquel nous nous étions opposés. "Un tel dossier porterait directement un coup à la confiance que les familles ont besoin d'avoir spontanément dans les confidents que sont les intervenants professionnels (travailleurs sociaux, médecins, etc.). "Comment d'une part, peut-on prévoir recueillir des informations plus ou moins arbitraires comme dans le cas des consultations psycho-sociales, par exemple et, d'autre part, risquer que ces informations fassent partie éventuellement ou accidentellement d'un fichier central dont la confidentialité est toujours aléatoire?"

J'en veux pour mon argent

Pourquoi le veau gras, pourquoi les petits plats dans les grands? Il ne fallait pas se fatiguer, l'enfant prodigue n'a pas faim! Il est parti jouer avec ses "chums", et il a oublié de rentrer. L'enfant prodigue, de nos jours, c'est souvent l'enfant qui vit avec sa mère et vient en visite chez son père, ou vice versa. Parfois c'est un garçon qui s'en va vivre avec son père à l'approche de la puberté, à l'âge où autrefois on mettait en pension toute une génération de garçons, parce qu'il était bon qu'ils quittent les jupes des femmes pour devenir des hommes.

Quand son père ne vit plus avec sa mère, l'adolescent d'aujourd'hui peut passer d'un monde à l'autre sans le détachement du pensionnat. Cela fait partie de la diversité des situations recouvertes sous l'étiquette "foyers désunis". "Foyers désunis mon œil! dirait une de mes amies. Quand le tapis l'est tiré sous les pieds, il y a forcément des morceaux cassés. Mais tu te ramasses, tu recolles les morceaux, et tu crées avec tes enfants un foyer aussi harmonieux que bien d'autres plus conventionnels, où la tension est à couper au couteau."

L'enfant prodigue n'a pas faim

Mais laissons faire les cours de sociologie, et voyons à recevoir cet enfant prodigue, qui revient à la maison pour la première fois depuis qu'il est parti vivre chez son père. Il y a eu les grandes vacances, un voyage, un déménagement. Cela fait presque deux mois qu'on ne s'est pas vus. Il me téléphone pour me dire qu'il s'ennuie du chien. Je n'ose pas dire que moi aussi, pendant les vacances, j'ai probablement plus pensé au chien qu'au fils. Je suis une mère bien indigne, mais avouez qu'un chien est un compagnon plus présent qu'un fils. Ce n'est peut-être pas toujours par vertu: le chien n'a pas le droit d'aller rejoindre ses

chums, la loi veut qu'il reste chez lui, derrière sa clôture ou au bout de sa corde. Le fils, par contre, n'est pas aussitôt rentré que les copains sont à la porte, avec les bicyclettes. Et qu'ils sont aussitôt repartis, avec l'enfant prodigue qui a à peine le temps d'embrasser sa mère. La mère, cependant, n'est pas plus que le fils à la hauteur de la fable. Elle ne tue pas le veau gras; mais puise dans sa réserve, au congélateur, un pâté chinois qui aux dernières nouvelles était le mets préféré de l'enfant prodigue. Au lieu de se terminer dans l'émotion, la fable tourne au ridicule. Le pâté chinois sèche au four, pendant que le fils

promène sa congéscendance de grand voyageur dans les rues du quartier, et que la mère retourne à des projets qui n'ont plus à tenir compte d'un jeune dépendant. L'émotion sera pour la prochaine fois, peut-être. Mais ça s'annonce mal. Le fils et la mère ont l'air de se porter très bien, loin l'un de l'autre. A-t-on jamais vu gens aussi dégénérés? Si mes instincts de mère poule se meurent lentement, faute de poussins à couvrir, mes instincts de femme de maison économe (relativement...) sont toujours là. Et mon nez m'avertit que le pâté chinois est en danger de se carboniser.

Puisqu'il faut songer au prochain repas, et puisque je trouve exagéré l'habitude de deux repas de viande par jour, je me demande ce qu'il faut penser de toutes ces histoires de poisson au mercure. Je lis le dernier mot de l'affaire — pour le moment — dans le journal L'Alimentation au Québec: "Les poissons de mer, à l'exception de l'espadon qui n'est ni pêché ni commercialisé au Québec, ont des taux de mercure qui sont inférieurs à 0,5 partie par million, limite imposée par les services

LES MAUX DE NOTRE LANGUE
PAR PIERRE BELAUDRY
PLACE HOWARD JOHNSON
OUVERT OPEN
Non, pas encore? Si, encore une "place". Non, pas encore? Si, encore un nom féminin précédé de l'article défini au masculin, genre Le Reine Elizabeth, genre Hôtel Le Regence Hyatt, genre le monde à l'envers.
Non mais, quand donc en sortirons-nous?
Ce n'est pas ça! (XIX)

ce soir...
soyez assurés de ne pas manquer l'interview avec le célèbre héraldiste montréalais M. Raymond Lambert qui dévoilera les origines et l'histoire des noms de certaines familles québécoises bien connues et qui montrera une collection des plus intéressantes d'armoiries canadiennes. Ce soir, à "Parle, parle, jase, jase", canal 10, de 6h à 7h.
M. Lambert est le propriétaire de "Maison Héraldique" dans Le Viaduc de Place Bonaventure.

La Brasserie Labatt Ltée vous présente

Incident à Bois-des-Filions avec

Beau Dommage

là, tu parles à mon goût!

SUR LES ONDES DU RÉSEAU TVA
Mercredi le 6 octobre à 20 heures
CFTM - Montréal
CFCM - Québec
CHLT - Sherbrooke
CHEM - Trois-Rivières
CJPM - Chicoutimi
CFVO - Hull

SUR LES ONDES DES STATIONS SUIVANTES
Mercredi le 6 octobre à 19 heures
CKRT - Rivière-du-Loup
Samedi le 9 octobre à 19 heures
CHAU - Carleton
CJBR - Rimouski
Lundi le 11 octobre à 19 heures
CKRN - Rouyn

BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LA BRASSERIE Labatt LIMITÉE—FAUT SE PARLER

TRACY ET AMIS

DR. JEKYLL & MR. HYDE

AVEC INGRID BERGMAN ET LANA TURNER

LES MEILLEURS FILMS DE SPENCER TRACY
TOUTE CETTE SEMAINE A MINUIT

ce soir à minuit

THE GONG SHOW

Avec Gary Owens de Laugh In

ce soir à 20 heures

Au Courant

Notre nom vous est inconnu?
Nous allons vous mettre au courant.

Au Courant est une boutique. Une boutique d'exclusivités où vous trouverez une vaste gamme de meubles et d'objets raffinés venant des quatre coins du monde.

Voilà. Vous êtes au courant. Pour mieux meubler votre chez vous, passez donc chez nous. Sans tarder.

Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 10h à 14h.

Importations Au Courant
5407, rue Royalmount,
juste à l'ouest du boul. Décarie
Téléphone: 341-4061

l'esprit de la table

PAR ANDRÉ ARNOLDI

Des illustrateurs, lorsqu'ils veulent rappeler un passé folklorique et qu'ils croient révolu, font souvent voir des paysans et des paysannes, quelquefois des moines, en train de fouler le raisin avec leurs pieds en chantant, tandis que de joyeux vendangeurs versent des fruits dans le foulloir et que d'autres encore recueillent le jus ainsi exprimé.

Tout cela est bien fait pour faire sourire et rappeler que depuis ces temps "reculés et obscurs" la technique moderne a pris la relève et changé les méthodes et les procédés. Aujourd'hui les chants, dont l'homme scandait ses efforts, ont fait place au bruit des machines. Et tant pis pour les illustrateurs, les poètes et les rêveurs.

On peut croire de même que dans les coins les plus reculés du globe, partout où l'on cultive la vigne et où le vin se fait, on utilise des procédés et de la machinerie plus ou moins modernes pour extraire

Le bruit des machines a remplacé le chant de l'homme

le jus que l'on destine à cette transformation.

Mais ce serait mal connaître la force d'une tradition qui représente à la fois un lien avec un passé encore récent et une économie. En effet, puisque la main-d'œuvre, si j'ose m'exprimer ainsi dans ce cas, est fournie le plus souvent par le vigneron lui-même et ses proches. C'est aussi un procédé qui a fait ses preuves puisqu'il est entériné par un usage séculaire.

C'est une visite à une toute petite coopérative d'un village italien, juste assez grand pour loger les quelque 80 vigneronnes qui la composent, lors d'un séjour en Italie du Nord récemment, qui m'a révélé la force de cette tradition. Le Piémont est réputé pour ses vins — qu'on se rappelle les admirables Barolo et Barbaresco — et le village de Carema, aux portes de la Vallée d'Aoste, produit un vin plus léger que ses deux aînés mais à partir du même cépage, le Nebbiolo, lui aussi d'origine contrôlée, qui a su ga-

agner l'estime d'amateurs un peu partout en Italie. En dépit d'une production extrêmement modeste il a pu se faire des admirateurs jusqu'aux États-Unis où on le trouve. Ça n'est pas un grand vin mais c'est un excellent vin de table fait avec un soin méticuleux sous la direction du président de la coopérative, le Signor Arturo Pavono, soucieux de la réputation du nom.

C'est là que j'ai appris, dans un chais équipé de toute la machinerie disponible, système d'embouteillage et étiquetteuse modernes, pompes, etc., que 80% des vigneronnes productrices de la coopérative foulent le raisin avec les pieds pour faire le vin qu'ils livreront ensuite au chais. Là il est analysé, son degré d'acidité évalué, sa couleur observée et enfin dégusté avant qu'on l'accepte. Il est ensuite pompé avec celui des autres vigneronnes dans les cuves de chêne où il séjournera durant 3 ans.

Au moment de notre visite, on embouteillait la vendange de 1971 et M. Pavono disait qu'a

moins d'un désastre inattendu, 1976 serait une très grande année, en Italie du Nord tout au moins.



Le raisin toujours foulé aux pieds.

Simpsons

En ville • Les Galeries d'Anjou • Fairview • Le Carrefour Laval

rabais \$13! — ravissantes perruques pour l'automne!

* Cet automne, vous aimerez toujours être joliment coiffée. Simpsons vous propose trois perruques à bas prix pour toutes vos sorties. Fibre modacrylique lavable; vaste choix de teintes d'apparence naturelle.

A. "Dahlia". Modèle souple et gonflant; peut être coiffé en vagues ou boucles.

B. "Misty". Magnifique modèle court.

C. "Autumn '76". Modèle encadrant le visage, très à la mode cet automne.

Prix ord. Simpsons \$32.

18⁹⁹

Rayon 711 au troisième - Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval

Pour achat en personne seulement.

CKVL FM 96.9

NANETTE WORKMAN

Au THÉÂTRE ST-DENIS (angle St-Denis et DeMaisonnette) 16 octobre à MINUIT

Billets en vente à \$4.50 \$5.50 et \$6.50
Au théâtre St-Denis et chez Sauvé & Frères.
une production mage inc.

les éditions la presse et les écrivains

Adieu, Babylone

Naim Kattan

Ce soir à 23h,

à l'émission "Rencontres", à la télévision de Radio-Canada, l'écrivain Naim Kattan s'entretiendra avec l'animateur Wilfrid Lemoyne de son roman autobiographique intitulé "Adieu, Babylone", publié aux Éditions La Presse.

TENSION si forte si insupportable si terrifiante...

BIENTÔT!

D'allure chinoise et très jolie!

Cette superbe lampe, 26" de haut, est en porcelaine, façon pot d'épices chinois, à motif de blés peint à la main. L'abat-jour de vinyle plissé est de ton crème. Porcelaine de ton caramel, marron, terre de Sienna et bleu foncé.

Un très bon achat. \$49.95.

Les chaînes de la séduction

Ces chaînes délicates se présentent en quatre motifs différents. Elles sont en or 10 ct et mesurent 15 pouces de long.

Leur prix étant modique, pourquoi ne pas ajouter une ou deux à votre collection?

Illustration plus grande que nature.

De gauche à droite \$10.00, \$21.50, \$10.00, \$15.00

BIRKS JOAILLIERS

fine cuisine familiale de réception

professeur henri bernard

5 leçons de démonstration avec repas et livret

menus

- français 7 octobre
- italien 14 octobre
- provençal 21 octobre
- aux gibiers 28 octobre
- lyonnais 4 novembre

renseignements menus 843-6481

Institut Culinaire Henri Bernard

BIRKS JOAILLIERS

BIRKS JOAILLIERS

l'automobile



PAR JACQUES DUVAL
(collaboration spéciale)

Les Européens et les Japonais rappliquent

Après avoir passé en revue ce que nous réserve l'industrie automobile américaine pour 1977, un coup d'oeil sur les nouveaux modèles en provenance d'Europe et du Japon nous permet de constater que les constructeurs étrangers ne comptent pas abandonner la partie aussi facilement. Même si les ventes de voitures importées ont sensiblement diminué au cours de 1976, plusieurs manufacturiers vont tenter de reprendre le terrain perdu en lançant sur le marché des modèles récents qui n'étaient pas encore disponibles au Canada. C'est ainsi que l'on verra apparaître au cours des prochains mois plusieurs voitures assez intéressantes qui étaient attendues impatiemment par une certaine clientèle.

Ce sera la première fois depuis plusieurs années que l'on proposera autant de nouveaux modèles européens et japonais.

Nouveautés japonaises

Par exemple, trois des constructeurs japonais actifs sur le

marché canadien s'apprentent à dévoiler leurs nouvelles armes. En tête de liste, Honda prépare le lancement de l'Accord, une voiture très séduisante qui s'est mérité de nombreux éloges depuis sa venue sur le marché américain. Il s'agit d'un coupé 2 portes qui, techniquement, s'inspire de la Honda Civic mais dont la carrosserie est tout à fait différente. Avec un empattement plus long de sept pouces, ce modèle offre un plus grand confort et est doté d'un équipement de série particulièrement impressionnant. L'insonorisation est également meilleure et l'Accord devrait pouvoir permettre à Honda de rejoindre une clientèle qui lui avait échappé avec la Civic puisque cette dernière est surtout une petite voiture de ville.

Comme la Civic, la Honda Accord est une traction avant avec une suspension à quatre roues indépendantes.

Si nos informations sont exactes, elle devrait se vendre légèrement au-dessous de \$5,000.00.

soit environ \$1,500.00 de moins que la Volkswagen Scirocco dont elle sera la concurrente directe.

A la mi-janvier 1977, Mazda lancera simultanément au Japon, en Europe, aux Etats-Unis et au Canada un tout nouveau modèle destiné à ranimer un peu l'enthousiasme des concessionnaires de cette marque dont le succès est mitigé depuis quelques années. Il s'agit d'une voiture à caractère économique conçue à partir des organes mécaniques de la Mizer 1.3. Elle sera connue sous le nom de GLC et coûtera approximativement \$3,250.00. Ce modèle se distingue par une carrosserie de type hatchback ayant une certaine ressemblance avec la Chevette de GM. La suspension possède un meilleur débattement que celle de la Mizer et l'intérieur de la voiture présente une finition très soignée.

La firme Datsun-Nissan, qui vient tout juste de lancer sa traction avant F10 en trois versions, a un autre modèle en réserve pour bientôt. Nous possédons très peu de détails sur cette nouvelle venue, sauf qu'elle est déjà connue au Japon sous le nom de Silvia.

Modèle européens

Au nombre des producteurs européens, c'est l'Allemagne qui nous enverra le plus grand nombre de nouveaux modèles au cours des prochains mois. Ainsi, BMW va introduire avant la fin de l'année deux nouvelles voitures destinées à remplacer la populaire 2002 et la luxueuse 3.0 Si. La première est la 320i, un sedan 2 portes qui a les mêmes caractéristiques techniques que la 2002 mais une carrosserie beaucoup plus moderne. La voiture est nettement plus spacieuse même si les dimensions extérieures sont à peu près identiques. Comme l'indique la lettre "i", le moteur 4

cyl. de 2 litres est à injection et aura environ 110 ch.

Au nombre des améliorations de la 320i par rapport à la 2002 mentionnons qu'une direction à crémaillère remplace le système à vis et galet et que le système de refroidissement du moteur voit sa capacité augmentée de 10%. La voiture se vendra très certainement dans les \$8,000.00.

L'autre nouveau modèle de BMW est la 630 CSI, un coupé 2 portes, 4 places dont la mécanique provient de la 3.0 Si. La voiture est un petit chef-d'oeuvre de luxe et de confort et rivalisera, autant par son prix que ses performances, avec la Mercedes-Benz 450 SLC. Le moteur 6 cyl. de 3 litres autorise une vitesse de pointe de l'ordre de 130 m/h et une consommation moyenne de 20 milles au gallon. La 630 CSI est dotée, entre autres, d'un dispositif d'alerte

permettant de contrôler le niveau de l'eau ou de l'huile du moteur, celui du réservoir pour le lave-glaces, l'usure des garnitures de freins, l'éclairage, etc.

Pour ne pas être en reste, Mercedes-Benz présentera aussi toute une série de nouveaux modèles en décembre prochain. Cette marque allemande va commencer, en effet, l'importation de ses voitures de la gamme intermédiaire qui ont été complètement recarrossées. La mécanique de ces modèles (230, 280 E, 240 D et 300 D) reste la même mais le nouveau dessin s'inspire de celui des grandes Mercedes-Benz de la série 450. Les nouvelles carrosseries comportent donc plusieurs caractéristiques sécuritaires mises à l'épreuve dans le cadre du programme de recherches ESV (voitures expérimentales de sécurité). Le moteur six cyl. de la 280 bénéficie désormais de l'injection. Dans la catégorie

supérieure, Mercedes-Benz n'importera plus la 450 SE car le modèle SEL à empattement long se vend beaucoup mieux. Par contre, on offrira la superlimousine 450 6.9 qui, avec son moteur V-8 de 7 litres, est la voiture de luxe la plus rapide au monde (140 m/h).

Deux autres modèles de fabrication allemande sont prévus pour 1977 mais ne feront leurs débuts que tard dans l'année. Ce sont l'Audi 100 qui, dans sa plus récente présentation, arbore une nouvelle carrosserie beaucoup plus grande alors que le moteur est un 5 (c'est exact) cylindres. Les premiers exemplaires de la nouvelle mini-Ford, la Fiesta, viendront aussi des usines de Ford en Allemagne. Comme nous l'avons déjà mentionné, ce n'est que vers 1979 que la rivale de la Chevette sera assemblée aux Etats-Unis. Rappelons que la Fiesta est une traction avant à moteur transversal d'une conception très moderne qui devrait s'ayer une sérieuse rivale des Honda Civic, Renault 5 et VW Rabbit.

Comme nous l'avons déjà écrit il y a environ deux mois, deux nouvelles voitures de luxe françaises feront leur apparition sur le marché en 1977. Ce sont la Peugeot 604 et la Renault 30 qui partagent le même moteur V-6.

Un peu plus tard, Renault présentera une version à moteur 4 cyl. de la 30, la 20. Quant à Citroën, il n'est pas question pour le moment que cette marque fasse un retour sur le marché canadien.

Parmi les autres nouveaux modèles européens qui seront lancés au Canada à plus ou moins brève échéance, mentionnons la petite Volvo 343 construite en Hollande dans les anciennes usines de DAF, l'Alfa Sud à traction avant d'Alfa-Romeo et la Lotus Esprit, un coupé 2 places à moteur central qui vient prendre la relève de l'ancienne Lotus Europe.



La nouvelle Honda Accord qui sera introduite sur le marché canadien à la mi-novembre et que plusieurs considèrent déjà comme la voiture de l'année.



La luxueuse BMW 630 CSI fera son apparition sur le marché canadien 1977 en guise de remplacement pour le modèle de 3.0 Si.

Le concessionnaire
Pontiac-Buick-GMC

Cadillac

NO 1 AU CANADA

C'EST LE TEMPS DES
AUBAINES SUR NOS
VOITURES 1976...
faites vite, elle
s'envolent rapidement



EXEMPLES
Acadian 1+1 1976

Incl: 61555
4 vitesses, 4 cylindres,
dégivreur arrière électrique,
enjoleurs de roues
de luxe, allume-cigare,
pneus blancs, sièges baquets.

\$3210

PICK-UP GMC Sierra Classic 1976

Incl: 64240
Moteur 350 po. cu., automatique, servodirection,
servodirection, vitres teintées, vitre coulissante
arrière, volant ajustable, radio am, de couleur
2 tons, également plusieurs autres équipements.

\$5426

Financement
G.M.A.C.

Champlain
Motors

Où le volume est
synonyme d'épargne

PONTIAC * BUICK * CADILLAC * CAMIONS GMC

ÎLE DES SOEURS

761-3535

Nous
avons
un
besoin
urgent
de
votre
voiture

NOTRE INVENTAIRE
DE VOITURES D'OCCASION
N'EST QUE

70 ALORS QU'IL DEVRAIT
ÊTRE AU-DELA DE
250

"Nous paierons
pour votre échange
bien au-dessus
de la valeur
marchande
actuelle"

POUR LIVRAISON
IMMÉDIATE

performances

Ontario Hydro augmente ses tarifs

L'ONTARIO HYDRO a annoncé, hier, que la Commission ontarienne de l'énergie avait approuvé sa demande d'augmentation de tarifs de 30.3 pour cent.

L'HYDRO-QUÉBEC a annoncé une nouvelle émission d'obligations au Canada d'une valeur de \$125 millions.

LE CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC (CPQ) a dénoncé, hier à Québec, le projet d'une journée de grève générale le 14 octobre prochain.

LES AUTORITÉS AMÉRICAINES ont autorisé la fusion entre General Electric, le plus important fabricant américain de matériel électrique, et Utah International Inc.

LE PREMIER TRAIN BRITANNIQUE atteignant des vitesses supérieures à 200 km-h est entré en service, hier, sur la ligne Londres-Bristol.

DES MÉTROS vont être construits dans cinq grandes villes soviétiques, a annoncé hier l'agence Tass.

La Régie anti-inflation du Québec n'est pratiquement pas encore intervenue

par Georges GRATTON Le bilan de la Régie des mesures anti-inflationnistes du Québec démontre que ses décisions n'ont affecté que 25,000 des 600,000 travail-

Le Régie du Québec a examiné plus de 1,000 cas au chapitre de la rémunération, ne rejoignant ainsi qu'une infime partie de la clientèle qui lui est réservée depuis le 10

construction", souligne M. de Coster.

Plusieurs groupes de travailleurs seront ainsi soumis à un examen plus serré des régisseurs du Québec au cours des prochaines semaines.

Dans la majorité des cas donc, sauf celui de la construction (135,000 travailleurs), la Régie devra statuer sur des ententes par-

L'avenir immédiat des activités de la Régie va sans aucun doute obliger le gouvernement du Québec à nommer un commissaire, sans qui la Régie est quasi inopérante dans son application, selon M. de Coster.

C'est le commissaire qui fait ou fait faire, selon les termes mêmes de la loi (article 51), "enquête dans tous les cas où la Régie ou le lieutenant-gouverneur en conseil l'informe au moyen d'un avis écrit, qu'ils ont lieu de croire que les directives gouvernementales n'ont pas été ou ne sont pas respectées".

Si la Régie des mesures anti-inflationnistes du Québec s'est surtout fait connaître par ses multiples décisions au chapitre de la rémunération, elle ne sera intervenue qu'occasionnellement, au cours de la dernière année, en ce qui a trait à l'évolution des prix et à la croissance des profits.

Trois entreprises qui relèvent de sa juridiction, soit Gas Métropolitain, Sidbec et Forano, ont reçu la visite des régisseurs du Québec, ces derniers chargés de surveiller de plus près les marges bénéficiaires.

La Régie est également peu intervenue concernant le contrôle des prix, limitant ses incursions auprès d'un groupe limité de sociétés, dont

Gaz Métropolitain, Télébec et deux entreprises de câblo-distribution.

"Dans aucun des cas, la Régie n'a-t-elle décelé un surcroît de profits", confie M. de Coster.

La Régie avait également besoin d'un peu plus de temps.

"Au cours des deux mois qui suivirent l'institution des mesures en octobre 75, affirme le président de la Régie, nous avons peu de temps et de matière pour porter un jugement valable, les directives du programme ne s'appliquant qu'à une partie de l'année financière."

Il en sera certes tout autrement au terme de l'année financière 76, lorsque les organismes visés, comme l'Office des Autoroutes du Québec et la Société Générale de Financement entre autres, auront soumis un rapport financier complet de leurs activités des douze derniers mois.

Suivront tous les organismes municipaux, dont la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal et celle de Québec, ainsi que toutes les entreprises privées dont les noms sont indiqués à l'article 9 de la loi, comme les compagnies Québec Téléphone, National Cablevision, Cable-TV Limitée et Télébec.

LES MESURES ANTI-INFLATIONNISTES

leurs qui tombent sous sa juridiction, ces interventions portant presque exclusivement sur les salaires.

C'est en substance ce que révélait la semaine dernière, M. Robert de Coster, président de la Régie québécoise, lors d'une entrevue qu'il accordait à LA PRESSE, au terme d'une année de contrôles, instaurés pour enrayer la psychose inflation-

mars dernier, suite au protocole d'entente signé entre le gouvernement du Québec et celui d'Ontario.

"La Régie devra toutefois, d'ici un mois, deux au grand maximum, porter un jugement sur un ensemble de conventions de travail qui ont été ou seront prochainement ratifiées dans les secteurs public et parapublic, ainsi que dans le domaine de la

Castonguay estime que Québec a bien fait de créer la Régie de Coster

par Roger LEROUX

En parlant de la Régie québécoise des mesures anti-inflationnistes, le commissaire responsable de la région du Québec au sein de la Commission fédérale de lutte à l'inflation, M. Claude Castonguay, estime que "c'était la chose à faire".



M. Claude Castonguay, commissaire responsable du Québec à la Commission Pépin.

La satisfaction que peut éprouver la commission fédérale face à l'initiative québécoise ne tient pas aux raisons profondes qui ont entraîné la décision du gouvernement du Québec que les effets qu'elle a sur le travail de la commission Pépin.

"Nous n'avons pas à couvrir les sections publiques et para-publics, au Québec; les situations difficiles se produisent souvent dans ces secteurs. Dans ce sens-là, la régie québécoise nous aide beaucoup", explique à LA PRESSE au cours d'une entrevue l'ex-ministre du Cabinet Bourassa.

M. Castonguay précise par ailleurs que l'entente conclue entre les deux gouvernements définit clairement les secteurs d'intervention de deux organismes. "En outre, les critères appliqués par la régie et la commission sont les mêmes; il ne se pose donc aucun problème."

Performance Pour le commissaire québécois de la CLCI, la performance de la commission Pépin ne peut être jugée uniquement sur les données statistiques. Il faut aussi tenter d'évaluer

ce qui serait survenu si elle n'avait pas été créée.

Il ne faut par ailleurs pas négliger, selon M. Castonguay, le fait que la lutte à l'inflation n'est pas seulement le programme qu'a le mandat d'appliquer la Commission mais également toute une série de politiques appliquées dans différents ministères.

"Si la commission n'avait pas été créée, nous aurions dû adopter des politiques encore plus restrictives et c'est la relance de l'économie, un autre objectif poursuivi par le gouvernement, qui aurait été menacé."

A l'instar du président Pépin, M. Castonguay estime qu'un des aspects les plus importants dans tout programme de lutte à l'inflation est le facteur psychologique. "Or, il y a un changement psychologique profond qui s'opère présentement et qu'on ne peut évaluer."

La commission et le gouvernement fédéral estiment que ce changement de mentalité pourra prendre un certain temps. "Il faut laisser le processus suivre son cours." Dans cette optique, M. Castonguay n'écarte pas la possibilité que le programme aille au-delà de trois ans. "Ce n'est toutefois pas une décision qui nous revient", ajoute-t-il.

Les fromageries risquent de manquer de lait

par Michel ROESLER

La nouvelle politique laitière d'Ontario, l'utilisation de 70 pour cent de leur quota de production par les agriculteurs québécois et le dumping du Ontario Marketing Board mettent en danger l'industrie fromagère québécoise.

Le directeur général de la fromagerie d'Oka, M. Paul Niedermayr a déclaré à LA PRESSE que le résultat de cette situation était une pénurie de lait très inquiétante qui risquait de remettre en question tous les projets d'expansion en cours.

De son côté M. Philippe Pariseau, directeur de Québec-Lait, le plus important producteur de produits laitiers au Québec avec la Coopérative agricole de Granby dont il est une composante, estime qu'il s'agit d'un mauvais moment à passer mais qu'au printemps la situation devrait s'améliorer.

Quant à M. François Dagenais, du Service d'études et de recherches de l'UPA, il craint qu'il ne faille attendre 2 ans.

D'ici là, sur les 11 fromageries québécoises, plusieurs risquent, selon lui, de devoir fermer.

À la suite de deux années de surproduction laitière, Ottawa a décidé de réviser sa politique des quotas de production. Le ministère fédéral de l'Agriculture a notamment imposé une formule visant à pénaliser les producteurs laitiers dès qu'ils

atteignent 94.5 pour cent de leur quota en leur faisant payer une amende de 8.63 par 100 livres de lait additionnel.

Cette politique du bâton a pour effet d'effrayer les producteurs qui se tiennent largement en dessous de leur quota. D'autre part le lait industriel est surtout produit durant la belle saison et, cette année, première année de mise en application de la nouvelle politique laitière, les producteurs québécois ont durant la belle saison utilisé 70 pour cent de leur quota.

Comme on l'évalue qu'à cause du règlement des 94.5 pour cent, les producteurs laitiers québécois vont se donner une marge de l'ordre de 10 pour cent, dans les milieux de l'industrie laitière, on prévoit que cet hiver, les agriculteurs ne seront en mesure de fournir que 20 pour cent.

Cette quantité sera très inférieure aux besoins, d'où le danger de voir des industries fromagères dans une situation de sous-production.

Ce qui est très grave. L'industrie fromagère québécoise n'est déjà pas particulièrement brillante.

Si l'on se réfère à Statistique Canada, on constate que pour la production de cheddar qui est de loin la plus importante, le Québec n'a produit en 1975 que 73,578,000 livres comparativement à 104,422,000 en 1974 et 99,688,000 livres en 1973. En 1970, le Québec produisait 73,887,000 livres de ce fromage. Cette année

les résultats préliminaires montrent aussi une production médiocre.

Pendant ce temps, en Ontario, la production va croissant. Elle était de 66,036,000 livres en 1974. Elle est passée à 74,666,000 en 1975, dépassant celle du Québec. Ce qui ne s'était plus vu depuis 1970.

Les Ontariens sont consommateurs de cheddars, bien plus que les Québécois qui préfèrent les fromages spéciaux, c'est-à-dire les fromages français ou suisses, dont certains sont produits (en petites quantités au Québec).

Faire venir du cheddar du Québec en Ontario entraîne des frais de transport qu'ils peuvent éviter en produisant ce fromage sur place. C'est à quoi ils s'emploient depuis quelques années.

Tout la politique ontarienne, en matière agro-alimentaire, est orientée dans ce sens. Des systèmes d'incitation sous forme de ristournes sont offerts à tous les niveaux de la production.

Le résultat de cette politique est déjà positif.

Cette année, malgré les nouvelles formules imposées par la Commission canadienne du lait en matière de quotas, les producteurs ontariens n'en ont utilisé que 61 pour cent. Ce qui laisse une marge de 39 pour cent moins 7 à 8 pour cent pour se protéger contre le risque d'atteindre les 94.5 pour cent sans pénalité. Il reste toutefois environ 30 pour cent, bien assez pour approvisionner l'industrie fromagère.

Devant ce danger, le Conseil national de l'industrie laitière a rencontré, vendredi, la Commission canadienne du lait, a déclaré à LA PRESSE, M. Philippe Pariseau, pour demander un subsides au transport du lait d'un point à un autre du Québec de façon à fournir les fromageries situées dans une zone de production laitière insuffisante et d'abolir les 5.5 pour cent de pénalité pour permettre aux agriculteurs québécois de relever leur production. On attend les résultats. Mais nul doute que l'Ontario va s'opposer à cette dérogation.

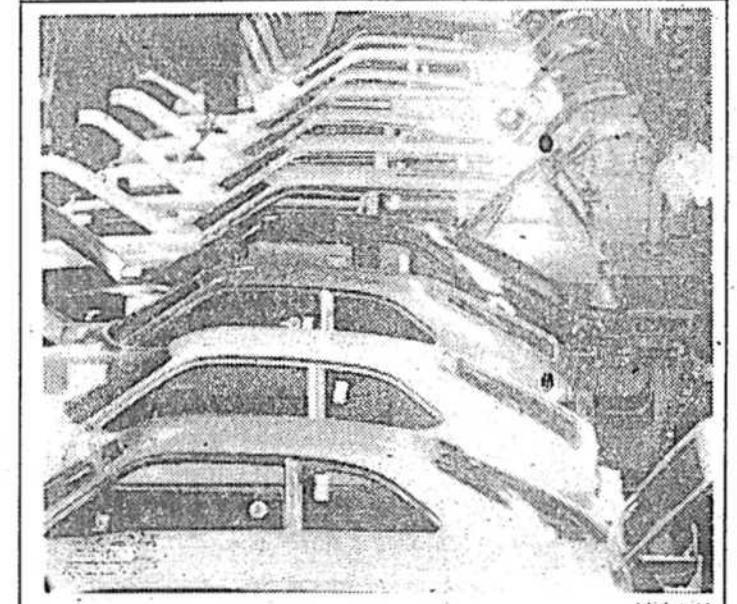
Itel lance un ordinateur concurrent de IBM

NEW YORK (AFP) — La Compagnie américaine Itel Corp. s'appuie à lancer sur le marché une nouvelle famille d'ordinateurs susceptibles de concurrencer directement la gamme d'IBM, notamment les systèmes 370, indique-t-on dans les milieux spécialisés aux États-Unis.

Itel a convoqué pour la semaine prochaine à New York une conférence de presse afin de faire, semble-t-il, une annonce en ce sens. Aux dires des experts, il s'agit là d'un

important développement pour le marché de l'informatique.

Itel, apprend-on en effet, a mis au point, en collaboration avec la National Semiconductor Corp., des ordinateurs dont les processeurs centraux seraient compatibles avec les équipements périphériques et les programmes d'IBM. Et Itel aurait l'intention de fixer ses prix à un niveau inférieur à ceux pratiqués par le géant de l'informatique.



Les chaînes de montage Ford restent immobilisées malgré l'accord de principe intervenu entre la compagnie Ford et ses employés américains. Il faudra encore plusieurs jours avant que le travail reprenne.

Un accord serait intervenu chez Ford

d'après UPI, DJ, AP et Reuter

Tout porte à croire que la compagnie américaine Ford Motor Co. et le syndicat des Travailleurs Unis de l'Automobile (UAW) ont réussi à conclure hier un accord de principe qui permettrait de reprendre la production d'ici une dizaine de jours.

Toutefois, le président du syndicat a nié officiellement que la question soit déjà réglée en ajoutant qu'il espérait un accord très prochainement.

M. Leonard Woodcock a convoqué pour jeudi une réunion du Conseil national du syndicat chez Ford, organisme qui doit approuver ou désapprouver tout accord de principe. Mais le président a nié que la convocation du Conseil suive un accord de principe déjà conclu à la table des négociations. Il a plutôt expliqué qu'il "espère un accord de principe d'ici jeudi. J'espère avoir un accord à présenter aux délégués du Comité. Sinon, on leur fera rapport sur les négociations..."

D'autres sources syndicales se sont toutefois montrées beaucoup plus optimistes.

D'abord, des représentants syndicaux locaux, représentant les 170,000 travailleurs de Ford, ont déclaré hier qu'on venait de leur dire qu'un accord de principe était conclu.

Ensuite, un des leaders syndical a ajouté que "tout ce qui reste à faire, c'est de mettre les points sur les et les traits sur les l". Le règlement mettrait fin à l'arrêt de travail national maintenant vieux de 21 jours et constituerait la première percée importante vers la semaine de quatre jours dans l'industrie automobile.

Le syndicat aurait en effet conclu un accord sur un plan donnant quatre jours de congés supplémentaires la première année, huit jours la seconde année et douze jours la troisième.

Le syndicat a déclaré que ces congés additionnels obligent la compagnie Ford à embaucher plus de travailleurs alors que d'autres sources ont indiqué

qu'ultimement le plan conduisait à la semaine de quatre jours.

L'accord de principe inclurait également une hausse de salaire de trois pour cent, le maintien de l'indexation illimitée au coût de la vie, de l'aide financière pour les retraités et un meilleur financement du fonds des bénéfices des employés qui leur accorde jusqu'à 95 pour cent de leur salaire net lors de congédiement temporaire.

Le conflit de travail a déjà coûté \$150 millions en salaires aux syndiqués qui reprendront leur quatrième semaine de grève demain juste au début du lancement des modèles 1977.

Par ailleurs, Ford aurait dépassé la marque du \$1 milliard comme valeur du contrat de travail qui servira de document de base pour des conventions collectives aux \$530,000 autres syndiqués de l'auto chez General Motors, Chrysler et American Motors.

L'accord de principe porterait le coût horaire total d'un employé de Ford durant les trois ans de la convention à près de \$15. La compagnie paie actuellement chaque travailleur un peu plus de \$11 de l'heure en salaires et bénéfices marginaux, comparativement à \$8.43 en 1973.

Malgré un règlement toutefois, Ford ne pourrait reprendre la production à ses usines dans 22 États américains avant le milieu de la semaine prochaine en raison du processus de ratification du syndicat.

En outre, les négociations sur les points non monétaires au niveau de chaque usine, après l'accord de principe national, pourraient encore entraîner la paralysie de certaines lignes de montage.

Par ailleurs, les 10,000 ouvriers canadiens de l'automobile mis à pied à cause de la grève des employés Ford aux États-Unis ne pourront reprendre le travail avant lundi prochain, même si leurs collègues américains signent immédiatement un contrat de travail avec la compagnie.

L'endettement aura été le point de départ de la véritable expansion de Montréal Métal

par Pierre GRAVEL

Toutes les entreprises de fabrication métallique doivent un jour ou l'autre faire subir à leurs produits un traitement spécial qui en accroît la résistance à l'usure, la dureté ou la flexibilité.

Il s'agit cependant d'une opération complexe nécessitant un équi-

mosphère contrôlée... En quelque sorte, nous sommes devenus les forgerons des temps modernes.

Dans le cas de Montréal Métal, il faudrait alors parler d'une famille de forgerons puisque, non seulement le père et fondateur, Louis Renaud, et ses deux fils y travaillent-ils mais encore même la mère

Jusqu'à cette époque, c'était beaucoup plus une philosophie générale du financement que la difficulté de trouver de nouveaux contrats qui ralentissait le mouvement de croissance de Montréal Métal.

Pour le grand patron du temps, Louis Renaud, il ne pouvait pas être question de s'endetter pour acheter de l'équipement nouveau nécessaire pour réaliser certains travaux. "Les règles d'or, explique l'actuel président, était d'économiser aussi longtemps que nécessaire pour pouvoir payer comptant les nouvelles pièces de machinerie éventuelles..."

C'est uniquement à partir de 1965 que les deux fils entreprennent sérieusement de convaincre leur père d'utiliser les ressources de leur crédit pour développer et moderniser leur entreprise. "Il nous apparaissait alors plus logique, à l'intérieur de certaines règles de prudence, d'emprunter sur la valeur de la compagnie, pour acheter tout de suite des pièces d'équipement qui allaient se payer par elles-mêmes grâce aux profits nouveaux qu'elles allaient susciter."

Sans que n'éclate le classique conflit de générations à l'intérieur d'une entreprise familiale, le père devait rapidement se rallier aux vues de ses deux fils. Au point de leur laisser deux ans plus tard la complète autorité sur la petite société.

Dix ans plus tard, beaucoup de choses ont changé chez Montréal Métal mais pas la très profonde solidarité familiale qui a permis à l'entreprise de naître puis de se développer. Outre les deux frères, on y retrouve encore le père, 72 ans, res-

ponsable du service des achats, et la mère, 64 ans, à la comptabilité.

Entre-temps, les nouveaux patrons ont mis en pratique les théories élaborées devant leur père en 1965. Grâce à un accord de financement conclu avec l'ancien Office de

développement industriel du Québec (devenu depuis la SDI), Montréal Métal a pu investir près de \$0.5 million en 1970 dans une usine de 16,000 pi car. érigée à Ville d'Anjou. Une cinquantaine d'employés y travaillent régulièrement et per-

mettent la réalisation d'un chiffre d'affaires annuel supérieur à \$1 million.

Il s'agit là de la première phase seulement d'un programme plus vaste de développement. Dès l'an prochain, en effet, on procédera à un nouvel agrandissement de l'usine (6,000 pi car.) et à l'installation de pièces d'équipement additionnelles. "Il s'agit, explique Marcel Renaud, de rester toujours à l'affût des derniers perfectionnements techniques afin de pouvoir toujours offrir une gamme complète de services..."

A cette fin, Montréal Métal se réjouit d'avoir obtenu de sociétés étrangères le droit exclusif d'utiliser au Québec certains procédés originaux pour deux sortes de trempe de métal.

Au plan de l'organisation interne, les frères Renaud viennent aussi de prendre une décision importante. En raison de la maladie de l'un d'eux et du poids croissant que représente la direction d'une entreprise qui se développe, ceux-ci ont sérieusement songé à vendre quand l'occasion s'en est présentée.

Après mûre réflexion, ils ont choisi plutôt de procéder à une restructuration complète et à l'intégration graduelle d'une solide équipe de personnel administratif et de cadres supérieurs. Entre la vente pure et simple et une délégation de certains pouvoirs à des auxiliaires compétents, les frères Renaud ont préféré la deuxième formule. Se souvenant sans doute, qu'il y a dix ans, leur père avait compris que, pour assurer la survie d'une petite ou moyenne entreprise, ses propriétaires doivent vite apprendre à passer la main...

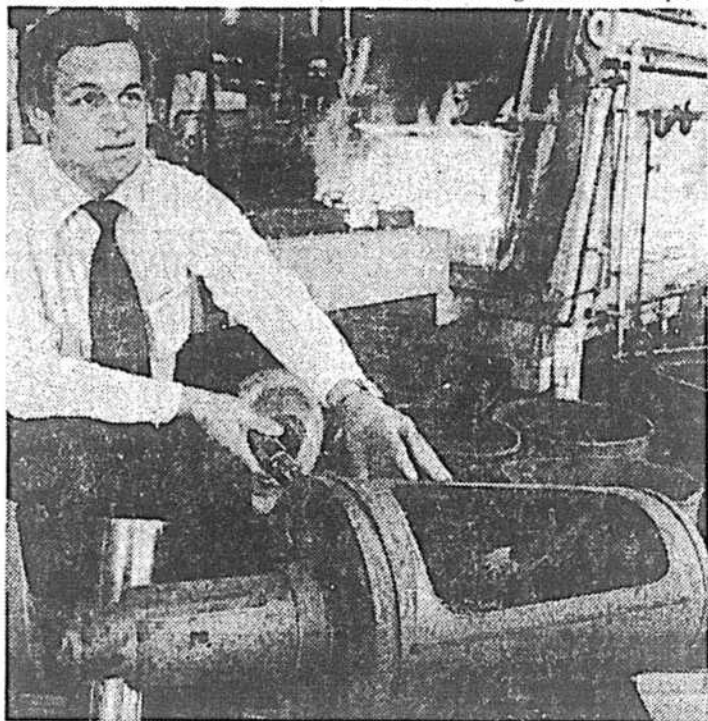


Photo Michel GRAVEL
Pour M. Marcel Renaud, président de Montréal Métal, l'emprunt a été un geste sage. La compagnie est devenue l'une des plus importantes du genre au Canada.

profil d'entreprises

pement coûteux (en raison des différents types de trempe possibles) et qui s'avère rarement rentable en soi pour chacune des entreprises considérées isolément.

Ça a été la grande chance de Montréal Métal qui s'est justement spécialisée dans ce secteur que les grandes sociétés préfèrent confier à la sous-traitance. Très rares en effet sont aujourd'hui les établissements manufacturiers qui procèdent eux-mêmes à la trempe de leurs produits.

En contrepartie, le Canada compte une vingtaine d'entreprises offrant ce service parmi lesquelles la Cle de Trempe de Métaux de Montréal (Montréal Métal) se situe au rang des trois ou quatre plus importantes. Au plan québécois, celle-ci partage la première place avec une société du même genre établie à Saint-Eustache, près de Montréal.

Le président de Montréal Métal, M. Marcel Renaud, estime que c'est l'invention continue de nouveaux allages métalliques qui a permis le développement des ateliers de trempe. "Il y a 50 ans, c'étaient les forgerons qui traitaient le métal selon un procédé assez rudimentaire qui convenait pourtant aux seuls métaux utilisés. Il en va tout autrement aujourd'hui alors que nous devons avoir recours, selon les cas, à des techniques aussi complexes que les bains de sel, l'induction, l'at-

de ces derniers y occupe un emploi permanent en tant que responsable de la comptabilité.

A l'origine, pourtant, en 1945, Louis Renaud était seul. Et bien seul. Pendant toute sa première année d'activités, après avoir emprunté une dizaine de milliers de dollars pour acheter des fours usagés, à même les surplus de guerre, ce dernier se retrouvait tout à la fois vendeur le jour, "trempeur" le soir et la nuit... administrateur à temps perdu!

Tout au plus, ses trois fils pouvaient-ils lui donner un coup de main, à l'occasion, quand leurs études leur laissaient un peu de répit.

Ce devait être une bonne école d'apprentissage puisqu'en 1950, au terme de ses études secondaires, l'aîné, Marcel, passait à temps complet au service de Montréal Métal. Il était suivi, deux ans plus tard, par son frère Réal, encore actif aujourd'hui dans l'organisation en tant que vice-président.

Passant tout doucement d'un chiffre d'affaires annuel de \$3,000, en 1945, à \$10,000 en 1950 puis à \$0.5 million en 1965, la petite boutique de caractère artisanal se transformait au même rythme en modeste atelier à l'allure nettement plus industrielle. Parallèlement, le nombre d'employés évoluait de un à cinq puis à une quinzaine.

Les vétérinaires demandent des changements dans les abattoirs

par Paul POULIOT

Suite à une demande faite par le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Kevin Drummond, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec lui a soumis plusieurs recommandations quant aux amendements aux normes exigées dans l'application des lois 31 et 39, se rapportant aux abattoirs et autres établissements où on manipule des animaux, des viandes et des abats. Comme le soulignent les vétérinaires dans leur mémoire, leurs recommandations sont faites pour assurer une protection intégrale du consommateur.

Selon les médecins vétérinaires, les normes exigées par les lois 31 et 39, étant considérées minimales, elles devront être révisées pour maintenir une protection maximale. Ils indiquent que, de cette façon, le public, consommateur pourra enfin avoir la certitude qu'une loi et des règlements seront appliqués par un personnel dont la compétence n'est plus à prouver.

Les petits abattoirs

M. Drummond, qui est à préparer un mémoire pour le Conseil des ministres concernant les petits abattoirs au Québec, avait demandé à l'Ordre des médecins vétérinaires de lui faire connaître ses vues à ce sujet.

On sait que, suite à l'enquête de la CECCO sur le commerce des viandes avariées, les propriétaires de petits

abattoirs devaient se conformer aux stipulations de la Loi 31, adoptée le 12 juin dernier.

Or, par suite de l'intervention de plusieurs députés, tant ministériels que de l'Opposition, le ministre de l'Agriculture a accordé un sursis devant prendre fin le 31 décembre prochain.

Recommandations précises

Les vétérinaires font plusieurs recommandations précises, dont voici les principales: Le législateur devra définir clairement les responsabilités du propriétaire d'un établissement.

La coutume de la volaille abattue (non éviscérée) devra être prohibée, puisque le système respiratoire, le système digestif et le système urinaire, avec leur contenu, sont des milieux propices à la contamination.

La charcuterie générale, la découpe primaire et la préparation des pizzas, qui sont des opérations transformant les produits carnés en vue de la consommation humaine, devront être traités sous un même titre et toutes soumises à l'inspection obligatoire.

L'Ordre des médecins vétérinaires considère que l'application des normes pour assurer intégralement la protection du consommateur doit être faite par un personnel qualifié.

La Banque Provinciale investit dans le CID

par Georges GRATTON

La Banque Provinciale du Canada a annoncé l'achat de 10 pour cent des actions ordinaires du Crédit industriel Desjardins (C.I.D.).

Filiaire de la Société d'investissement Desjardins et formé à l'automne de 1975, le Crédit industriel pour fonction, au sein du Mouvement Desjardins, de consentir des prêts industriels et commerciaux.

L'actif du C.I.D., qui se chiffre actuellement à un peu plus de \$24 millions, selon M. Raymond Beaugrand, atteindra fort probablement les \$31 millions avant la fin de la présente année financière.

Le vice-président de la Société d'investissement a révélé à LA PRESSE que les dirigeants du Crédit industriel fixaient tout récemment les objectifs de prêt à \$100 millions d'ici le début de 1979.

Pour favoriser cette expansion de son chiffre d'affaires, le Crédit industriel a d'ailleurs l'intention d'intervenir sur le marché des capitaux (par l'intermédiaire des milieux financiers de la rue Saint-Jacques), dans le but de recueillir des fonds additionnels, garants de sa croissance future.

Emprunt

Le Crédit industriel empruntera donc environ \$10 millions sous forme de billets garantis à long terme d'ici la fin de la présente année. Les termes et conditions de cette émission de titres sont à l'étude, et se-

ront fixés au moment de la mise en vente.

Un événement en soi, puisque c'est la première fois que le Mouvement coopératif Desjardins ira s'aligner directement sur la place financière, avec des capitalistes.

Pour la Banque Provinciale du Canada, il s'agit également d'une première, selon M. Jean Machabée, vice-président et directeur général de la banque.

Le C.I.D., auquel elle participera dans une proportion de 10 pour cent (capital émis et libéré de \$11 millions — l'avoit des actionnaires) consent, à l'instar d'autres organismes comme Roynat (Banque Royale et Banque Canadienne Nationale), des prêts aux petites et moyennes entreprises.

La moyenne des prêts consentis par le C.I.D. depuis sa création l'an dernier s'élève à \$250,000 (les prêts accordés varient entre \$25,000 et \$1,000,000).

C'est effectivement par l'intermédiaire de cette entreprise de prêts industriels et commerciaux que la Société d'investissement Desjardins consentait, en mai dernier, un prêt de \$250,000 à la Société populaire Tricoil, sous forme d'obligations de première hypothèque.

"Ce prêt, révèle cependant M. Beaugrand, sera conservé au portefeuille de la Société d'investissement Desjardins de par l'aspect social de cet engagement."

La récession économique a amené une redéfinition du financement hôtelier

par Robert POULIOT

N'importe quelle chaîne d'hôtels se serait empressée d'accueillir à Londres Howard Hughes et sa suite en 1973.

Après tout, comment imaginer meilleur coup de publicité pour attirer cheiks du pétrole, financiers de Paris, de Francfort et de Rome ou de simples touristes imbus d'exotisme!

Mais pas pour le Inn on the Park, l'hôtel le plus achalandé de la chaîne canadienne Four Seasons Ltd.

Depuis l'ouverture de cet hôtel en janvier 1970, le taux d'occupation a constamment gravité autour de 95 pour cent et même si le prix des chambres augmente au fur et à mesure que se dévalue la livre sterling, le Inn on the Park de Londres est devenu la vache à lait du groupe Four Seasons qui compte maintenant 9 hôtels, dont 6 au Canada.

Avec 2,800 chambres, contre à peine un millier en 1970, Four Seasons est devenue en l'espace de cinq ans la deuxième plus grosse chaîne indépendante d'hôtels après Commonwealth Holiday Inns of Canada Ltd. (CHIC).

Depuis 1970, les ventes du groupe ont triplé pour atteindre quelque \$35 millions.

"La cession nous a durement frappés, tout comme les mesures anti-inflationnistes qui ont restreint les comptes de dépenses des hommes d'affaires" d'admettre Isadore Sharp, président de Four Seasons.

Un château de cartes

De 7 hôtels sous gestion en 1971, le plan quinquennal de développement mis au point par Four Seasons devait entraîner à l'origine la création de 17 ou 18 unités d'hôtellerie et d'immobilier à revenus en 1976.

Le durcissement des marchés financiers à la suite de nombreuses faillites et fermetures d'hôtels en Floride, l'escalade spectaculaire des taux d'intérêt hypothécaire et la bureaucratie de plus en plus lourde des pays européens ont graduellement forcé Four Seasons à réduire de moitié leurs projets d'expansion.

Le projet d'hôtel à Athènes a complètement été abandonné. Celui de Rome, dont le développement avait coûté un demi-million de dollars, a été rayé de la carte et le terrain revendu.

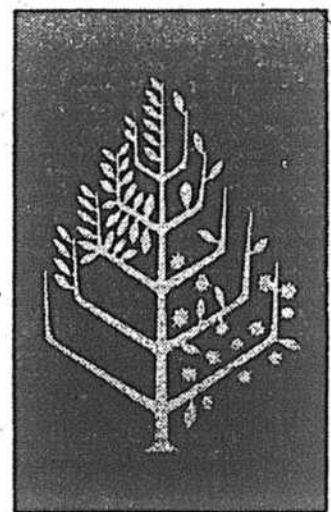
L'hôtel de 400 chambres prévu pour 1976 à Paris, dans le complexe de la Défense avec un partenaire aussi prestigieux que Louis Dreyfus S.A., ne sera pas réalisé avant plusieurs années. Le Inn on the Park de Dallas, qui devait être réalisé en 1976 avec l'aide d'Arden Realty and Development Corp., s'est envolé en fumée.

Moins dramatiques, les problèmes ont également été nombreux au Canada. Ainsi, l'ouverture du Quatre Saisons à Montréal et du Four Season à Vancouver a été

retardée d'un an à cause des conflits dans la construction. Par ailleurs, Four Seasons cherche toujours un site pour son projet d'hôtel à Ottawa (prévu originalement pour 1976 dans le Centre de développement du Canada) et des sources de financement pour un troisième hôtel à Toronto, le Four Seasons Yorkville.

"Un projet d'hôtel est comme un château de cartes, souligne Frank Orenstein, vice-président au développement corporatif. Le moindre souffle risque de tout faire tomber."

C'est ce qui explique en bonne partie pourquoi Four Seasons a dû mettre fin à son association avec ITT en avril dernier en se retirant du Sheraton-Four Seasons de Toronto, qui comptait 1,450 chambres. En récupérant \$16 millions, dont \$11 millions ont



permis d'éliminer des dettes à long terme, Four Seasons a pu mettre fin à l'hémorragie de son cash-flow de 23 pour cent depuis 1973.

Si les profits promettent de glisser au-dessous de \$1.5 million cette année, contre près de \$2 millions en 1973, la situation financière de Four Seasons demeure encore très attrayante par rapport à Commonwealth Holiday Inns of Canada Ltd. (CHIC).

CHIC, qui compte 13,600 chambres environ, a subi une perte de \$2.5 millions au cours des six premiers mois d'activités en 1976, la pire performance depuis 1968, au moment où CHIC et Four Seasons regroupaient leurs hôtels et incorporaient leur entreprise.

Contrairement au groupe Skyline, qui gère 2,223 chambres au Canada et à Londres, Four Seasons n'a pas eu à réduire ses prix depuis l'an dernier. Le Skyline de Montréal, qui éprouve plus de problèmes depuis le transfert des vols internationaux vers Mirabel, offre un spécial depuis quelques semaines à \$21 la chambre simple ou double contre \$28 au Skyline de Toronto et \$32 à Ottawa.

Un peu comme la chaîne d'auberges Wandlyn Motels Ltd. du Nouveau-Brunswick, qui comptera en janvier prochain une vingtaine d'unités dans l'Est canadien avec près de 2,000 chambres, l'expansion au cours des prochaines années promet d'être plus lente.

Un boum en 1978

"Il faudra mettre encore un an et demi avant de reprendre notre rythme de croisière des années 70. D'ici 1978, Four Seasons veut surtout consolider ses actifs avant d'enfourcher à nouveau son cheval de course" affirme Isadore Sharp dont les intentions sont devenues beaucoup plus prudentes.

Alors que Four Seasons songeait avant tout à construire et gérer entièrement ses hôtels au début des années 70, la formule d'acquisitions et de partenaires locaux semble offrir le plus de promesses pour l'avenir, contrairement à CHIC et à Wandlyn qui cherchent à contrôler entièrement leurs auberges ou à vendre des licences d'exploitation. Quant au groupe Skyline, qui a déjà vendu un de ses hôtels de Londres à des intérêts arabes, ses dirigeants veulent vendre.

L'acquisition du Cliff à San Francisco, un hôtel très sophistiqué de 406 chambres qui entre dans la classe des 5 étoiles recherchées par Four Seasons, illustre la nouvelle stratégie du groupe.

"C'est beaucoup plus facile à financer que d'acquiescer un terrain dispendieux et de développer un hôtel de A à Z. La plus belle preuve est le prêt hypothécaire de performance ("achievement loan") que nous avons décroché aux Etats-Unis pour financer l'achat du Cliff.

"Connecticut General Insurance Co., de Hartford, nous a prêté \$9.5 millions. Si, après deux ans et demi le Cliff dépasse son objectif de profits, nous pourrions obtenir une augmentation du prêt de 15 pour cent."

D'après Sharp, c'est le premier financement du genre en Amérique du Nord et Four Seasons souhaiterait bien étendre ce précédent aux institutions préteuses canadiennes (comme Great-West, le bailleur no 1 du groupe) qui se montrent très réticentes ces jours-ci à aider l'hôtellerie.

"Il y a quelques années à peine, les banques, trusts ou compagnies d'assurances pouvaient prêter jusqu'à 75 pour cent de la valeur des chambres, mais ce pourcentage a baissé depuis à 50 lorsque le prêt est disponible" précise Orenstein.

De toute évidence, l'état financier est aujourd'hui l'obstacle le plus important à toute expansion de l'hôtellerie canadienne, surtout à Montréal, Toronto et Vancouver où le marché risque d'être saturé pendant deux ou trois ans encore.

Il y a à peine une semaine d'aillers, le Grand Motor Hotel sur Côte-de-Liesse cherchait encore à financer une deuxième hypothèque. "Ça fait déjà cinq mois que nous cherchons et une vingtaine d'institutions ont rejeté notre demande, même si nous offrons des garanties supérieures à la valeur du prêt" a indiqué un intermédiaire financier à LA PRESSE. "Que voulez-vous, les institutions considèrent qu'un tel prêt pourrait un jour les forcer à administrer un hôtel, défi autrement plus difficile à relever que la gestion d'un immeuble à revenus dont les loyers peuvent être saisis en tout temps."

Un "mix" immobilier

Autre objectif important pour Four Seasons désormais: avoir une position minoritaire dans leurs hôtels (environ 30% indique Sharp) grâce à l'appui financier de partenaires locaux.

"Le cas de Montréal est typique du genre de transactions que nous recherchons. Four Seasons ne contrôle que 30 pour cent de l'hôtel que nous administrons, tandis que City Parking et Waldorf Realities contrôlent la différence."

Outre la gestion d'hôtels et des services connexes de restauration (chaque bar, restaurant et discothèque doit être un centre de profits, rapportant un revenu brut de 25 pour cent contre 75 pour cent dans le cas des locations de chambres), Four Seasons souhaite équilibrer ses activités avec le secteur Immobilier.

Après avoir créé la mode des condominiums à Toronto (un appartement du complexe Avoca acheté \$25,000 vaudrait aujourd'hui \$125,000 selon Orenstein), Sharp veut accélérer le développement de sa banque immobilière qui compte plus d'un million d'acres au Canada.

Une telle superficie, qui équivaut à la surface couvrant Guy à Bleury et Sherbrooke à Dorchester ou comparable à trois fermes québécoises dans les années 60, est destinée au développement résidentiel, commercial et industriel.

"Nous cherchons avant tout à développer, construire et vendre, quitte à retenir graduellement certains immeubles à revenus."

Dans la région de Montréal, Four Seasons détient 200 acres avec City Parking à Château-guay et Laval où le duo a déjà entrepris la construction de logements unifamiliaux.

Le développement de cette banque devrait être complété vers 1980, tandis qu'on s'attend déjà à de bonnes rentrées pour Montréal dès l'an prochain."

décès

REMERCIEMENTS/IN MEMORIAM

ALLARD (Joseph)
A Verdun, le 3 octobre 1976, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Joseph Allard, époux de Marguerite Desrochers, demeurant 1077, rue Osborne, Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Église,
à 10h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANGELL (Emilio)
A Pointe-Claire, le 4 octobre 1976, à l'âge de 71 ans, est décédé Emilio Danjou, épouse de Darcy Angell, mère de Fernand (époux de Claire Vadnais), Fernand (époux de Jean-Paul Allard), Gisele (épouse d'André Legault) et Yvette (épouse de Yvon Legault). Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
281, rue Bord du Lac, Pointe-Claire,
pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 15h et de là au cimetière de Ste-Jeanne-de-Chantal, Ile Perrot, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7h.

ARSENAULT (François)
A Verdun, le 3 octobre 1976, à l'âge de 58 ans, est décédé M. François Arsenault, époux de Madeleine Loizeau, il laisse ses fils: Jean, Michel, Marc, Denis, Edmond et Antoine. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551, rue Wellington,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, salon fermé de 5 à 7h p.m.

ARSENAULT (François)
A Verdun, le 3 octobre 1976, à l'âge de 58 ans, est décédé M. François Arsenault, époux de Madeleine Loizeau, il laisse ses fils: Jean, Michel, Marc, Denis, Edmond et Antoine. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551, rue Wellington,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, salon fermé de 5 à 7h p.m.

BEAUCHAMPS (J. Eudore)
A l'Assomption, le 3 octobre 1976 à l'âge de 88 ans est décédé M. le notaire J. Eudore Beauchamps, ancien registraire, époux de feu Jeanne Lafortune, demeurant au 166, rue Marguerite-Bourgeois, l'Assomption. Il laisse trois enfants, Marcelle, Lucien et son épouse Marie Richard, Julien et son épouse Julienne Roy, deux petits-enfants, Danielle et Jean-Pierre, ainsi qu'un frère, M. le Curé Zotique Beauchamps, retraité à St-Thomas de Joliette. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault,
371, boul. Ange-Gardien, l'Assomption,
à 1h45 pour se rendre à l'église paroissiale; où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de l'Assomption, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 h à 7 h.

BEAUPRÉ (Aizido)
A Montréal, le 4 octobre 1976 à l'âge de 82 ans, est décédé M. veuve Gaston Beaupré, née Alzilda Landry. Elle laisse dans le deuil ses enfants Jean, époux de Marguerite Benoit, Jacques, prêtre de la Compagnie de Jésus et Jacqueline (Mme Paul-Emile Aumais). Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Salette, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h.

BENOIT (Albert)
A Longueuil, le 2 octobre 1976 à l'âge de 63 ans, est décédé M. Albert Benoit, époux de Placide Lefort, fils de feu Marcide Benoit et de feu Anna Larocque. Il laisse dans le deuil 9 enfants, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire
Ed Darche et Fils Inc.,
505, Curé Poirier ouest, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Georges de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

BERTRAND (Irenée)
A Montréal, le 4 octobre 1976, à l'âge de 61 ans, est décédé Irenée Bertrand, époux de feu Hélène Bertrand. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350, rue Beaubien est, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de St-Alexis, Cité Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ADIEUX (Eugène)
A Lachine, le 4 octobre 1976, à l'âge de 76 ans, est décédé Eugène Adieux, époux de Florina Labelle et père de Fernand épouse de Guy Benoit) et Hubert (époux de Norma Lemire). Lui survivent également ses petits-enfants Pierre et Louise Benoit, André et Janet Benoit, Suzanne et Robbie Regie, Nicole et René Boutet, Daniel et Chantal Cadieux, ainsi que ses arrière-petits-fils Eric Benoit et Mélanie Boutet. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1750, rue Notre-Dame, Lachine,
pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 14h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7h.

DAOUST (Aimé)
A Montréal-Nord, le 4 octobre 1976, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Aimé Daoust, époux d'Annie Sarrazin. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11130, boul. Pie-IX,
pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CÔTÉ (Joséphine)
A Montréal, le 3 octobre 1976, à l'âge de 84 ans, est décédée M. veuve Ludovic Côté, née Joséphine Boucher, mère d'Yvonne, Jean-Paul, André, et Fernand. Elle laisse aussi dans le deuil 3 petits-enfants, une soeur Eva et un frère Georges. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, boul. St-Michel, à 9h45 pour se rendre à l'église Ste-Bibiane, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

COUPAL (Yvonne)
A Montréal, le 4 octobre 1976, à l'âge de 74 ans, est décédée Yvonne Joly, épouse de Jean-Guy Coupal. Elle laisse dans le deuil sa fille Denise, son gendre Raymond Roth, ses petits-enfants, Ginette et Michel Roth. Selon les dernières volontés de la défunte, il n'y aura pas d'exposition de la dépouille mortelle, ni d'envois de fleurs. Un service funéraire sera célébré à l'église St-Clément de Viauville, mercredi le 6 courant, à 10 h, et de là au Crématorium de la Côte-des-Neiges.

DANSEREAU (Lionel)
A Montréal, le 3 octobre 1976, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Lionel Dansereau, époux de Rose-Alma Morin, outre son épouse, il laisse 3 enfants: Fernand, Roger, époux de Denise Ouellette, Lucille, épouse de Gaston Groulx, ainsi que 6 petits-enfants: Céline, Nicole, Manon, Jacques, François et Pierre. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2548 est, rue Beaubien, à 1h50 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Aimé)
A Montréal-Nord, le 4 octobre 1976, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Aimé Daoust, époux d'Annie Sarrazin. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11130, boul. Pie-IX,
pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELORME (Paul-Emile)
A Montréal, le 3 octobre 1976 à l'âge de 81 ans est décédé M. Paul-Emile Delorme, époux de feu Gabrielle Major. Il laisse dans le deuil sa fille Pierrette, épouse de Jean Gauthier, 4 petits-enfants, son frère le Frère Edgar Delorme, f.l.c., sa soeur Mme Emilienne Bordeleau. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1415, rue Fleury
pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h. A la demande de la famille, salons fermés de 5 à 7h.

DESCHÈNES (LÉO)
A Québec le 2 octobre 1976 à l'âge de 66 ans est décédé M. Léo Deschênes, époux de feu Marie-Laure Bouchard, demeurant au 210 rue Marie-Louise, Québec, frère de Georgette (Mme Emile Lamotte), Léontine (Mme Gérard St-Jacques), Mme veuve Aimé Gignac (Cécile), Louis-Philippe et Raymond. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1565 boul. Labelle, Chomedey,
pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Salons fermés de 5h à 7h.

DICK (OMER)
A Montréal-Nord le 3 octobre 1976 à l'âge de 67 ans est décédé M. Omer Dick, époux d'Annette Chassé. Outre son épouse, il laisse ses enfants Renelle et son époux Pierre Meilleur, Lorraine et son époux Robert Morin, Réal et son épouse Linda Arsenault, Glenn et son épouse Lise Clermont, Dicky et son amie Marie-Thérèse Fournier, Renald et son épouse Carole Fournier, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001 Henri-Bourassa est, à 9h50 pour se rendre à l'église Ste-Georgette, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Georges)
A Ottawa, à l'hôpital Général, le 3 octobre 1976, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Georges Dubois, demeurant 505 boul. St-Laurent, app. 651, Ottawa, époux de Jacqueline Beaupré. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Lionel Emond et Fils Inc.,
271, boul. St-Joseph, Hull,
pour se rendre à l'église St-Louis-Marie-de-Montfort, où le service sera célébré à 9h, et de là au cimetière de Notre-Dame, d'Ottawa, lieu de la sépulture.

REMERCIEMENTS
DUCLOS-FORTIN (Blanche-Emma)
Les membres des familles remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de Mme Blanche Emma Duclos-Fortin, épouse de feu Arthur Eucher Fortin-survenu le 4 août 1976, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

DUFOUR (Jeanne)
A Montréal, le 2 octobre 1976 à l'âge de 67 ans est décédée Mme François-Xavier Dufour, née Jeanne Deschamps. Elle laisse dans le deuil ses enfants Cécile, Marcel, époux de Georgine De Grèce, Jacques, Denis, époux de Denise Morin, Lise, épouse de Clément Mathieu, Robert, époux de Lise Vallée, ses sœurs Thérèse, Lucienne, Marie-Rose, un frère Robert, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
8328, rue St-Denis
à 10h45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONTAINE (Laura)
A Verdun, le 3 octobre 1976, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Clotilde Fontaine, née Laura Lefebvre, mère de Georgette, Georges, époux d'Auriette Bourdeau, Edouard, époux de Marie-Louise Charest, May, épouse de Hector Jubinville. Elle laisse également 4 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551, rue Wellington, Verdun
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, salon fermé de 5 à 7h. p.m.

REMERCIEMENTS
André Pigeon, ing.
Le 29 août, Dieu rappela à Lui son fils André. Notre chagrin à tous fut immense. Votre présence auprès de nous pendant ces jours de deuil nous a aidés à traverser ces moments si difficiles. Nos remerciements tous ceux qui nous ont témoigné leurs sympathies de quelque façon que ce soit. Acceptez la photo d'André en souvenir de lui. Priez le Seigneur de lui accorder le repos éternel et qu'il donne force, courage, et espoir à ceux qui restent. Mme Yolande DesAlliers Pigeon et ses enfants Claudette (Alain Prévost), Jocelyne (Marcel Bernier), Jean-François et Stéphane.



REMERCIEMENTS
Raoul Bourgie Inc.
1750, rue Notre-Dame (angle 18ième avenue), Lachine,
pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

GARCEAU (Anna)
A Montréal, le 4 octobre 1976 à l'âge de 87 ans et 7 mois est décédée Mme veuve Nazarie Garceau, née Anna Grenier. Elle laisse ses enfants, Robert, Rolland, Gisèle, Simone (épouse de Jacques Lamoureux), Jacqueline (épouse de Paul-Emile Desaulniers), Jeannine (épouse de Gilles Boisvert), Denise (épouse de Roland Beaudry), ses frères et sœurs, ses belles-filles, ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4340, rue St-Denis,
à 9h40 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRÉGOIRE (Jean-Paul)
A Montréal, le 2 octobre 1976 à l'âge de 61 ans, est décédé M. Jean-Paul Grégoire, époux de feu Aline Magnan, il laisse dans le deuil, ses enfants: Jean-Paul Brouillard, époux de Micheline Campanello, ses filles: Murielle Paquette et Lise Leblanc, ainsi que ses 11 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645, Henri-Bourassa
à 9h45 pour se rendre à l'église St-Vital de Montréal-Nord, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HERARD (François)
A Montréal, le 4 octobre 1976 à l'âge de 21 ans, est décédé François Hérad, fils de Paul Hérad et de Fernande Touchette, il laisse également dans le deuil, son frère Gilles (époux de Rolande Brunet), ses sœurs: Marie-Josée et Suzanne, ainsi que sa fiancée Lise Lalonde. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1750, rue Notre-Dame (angle 18ième avenue), Lachine,
pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

LAFRANCE (Aïce)
A Pincourt, Ile Perrot, le 3 octobre 1976, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Albert LaFrance, née Aïce Sauvé, autrefois de St-Eugène, Ontario, mère de Maurice (époux de Jacqueline Rajotte), René (époux de Thérèse Yelle), et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Aubry & Trudeau
551, boul. Duhamel, Pincourt
à 9h30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lorette, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Eugène, Ontario, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h.

LAPLANTE (Valérie)
A Montréal, le 4 octobre 1976 à l'âge de 81 ans, est décédée Mlle Valérie Laplante. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry,
à 9h30 pour se rendre à l'église Ste-Suzanne de Pierrefonds, où le service sera célébré à 10h30 a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h p.m.

LAROCHELLE (Azéline)
A Laval-des-Rapides, le 4 octobre 1976 à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Edmond Larochelle, née Azéline Lapointe, demeurant à 35, rue St-Luc. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons
J.C. Filiatrault & Fils
171, 7ième Ave,
pour se rendre à l'église St-Claude, Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 h.

L'ECUYER (Bernard)
A St-Benoit des Deux-Montagnes, le 2 octobre 1976, à l'âge de 36 ans, est décédé accidentellement M. Bernard L'Ecuyer, époux de Michelle Théoret, demeurant rang Ste-Sophie, Oka, père de Stéphane. Il laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme René L'Ecuyer de Ste-Marthe-sur-le-lac, ses beaux-parents, M. et Mme Jean-Paul Théoret de St-Joseph-du-Lac, ses frères et sœur Jean, (époux de Evelyne Constantin), Yvon (époux de Marthe-Hélène Lahaie), Denise (Mme Yvon Lafrance), ses belles-sœurs, Claudette, Danielle (Mme Serge Hébert) et Martine. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Donat Martin & Fils
1004, chemin d'Oka, Cité des Deux-Montagnes
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Joseph-du-Lac, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 h.

LEDUC (Lucien)
A Ville Ile Perrot, le 3 octobre 1976, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Lucien Leduc, époux de Léa De-rome, demeurant à 44, 5e Ave, père de Marcel (époux de Andrée Mougnot), Fernand (époux de Francine Durand), Ginette (épouse de Gilles Lamirande), Nicole (épouse de Richard Bourbonnais), Claude et Yvon. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Aubry & Trudeau
96, boul. Perrot
à 1h30 pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 h à 7 h.

PLAMONDON (Marius)
A Montréal, le 3 octobre 1976, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Marius Plamondon, sculpteur, peintre, verrier et ancien directeur de l'École des Beaux-Arts de Québec, époux de Muriel Hall, demeurant 1871 rue Sheppard à Sillery. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa mère Mme Marius Plamondon, ses sœurs, son beau-frère et belle-sœurs M. et Mme Adrien Côté (Paule Renée), Mlle Louise Plamondon, Mme Georges Hall. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funéraire partira du funérarium Lépine Cloutier Ltée, 1584, chemin St-Louis, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Que vos offrandes se traduisent par un don à la Société canadienne du cancer 575 St-Cyrille ouest, Québec.

ROCHON (Yvonne)
A Montréal le 3 octobre 1976 à l'âge de 69 ans, 11 mois est décédée Mme Lucien Rochon, née Yvonne Boudreau. Outre son époux, elle laisse ses enfants Pauline (Mme Denis Legault), Jacques, époux de Gisèle Caletagne, Pierre-André, Paul-Emile, époux d'Annette Cloutier, Robert, époux de Diane Desmarais, Lucille (Mme Maurice Lalonde), Michel, époux de Pierrette Brabant, Claudette (Mme André Collins), Mariette (Mme Yves Paneuf), ainsi que 23 petits-enfants, et 1 arrière-petit-fils. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645 est, Henri-Bourassa, à 1h45 pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

SINCLAIR (Armand)
A Québec, le 2 octobre 1976, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Armand Sinclair, époux de Blanche Alice Plante. Il laisse dans le deuil ses enfants, Benoit (époux de Thérèse Joncas), Rollande (épouse de Normand Lavoie), Huguette (épouse de Régis Simard), Claudette (épouse de Jacques Plante), Léopold (époux de Solange Tremblay), Gaby (épouse de Gaston Grammond), Yvan (époux de Michèle Roy), et Michèle. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Richard & Turbide
110, rue de l'Hôpital, Amqui,
pour se rendre à l'église St-Benoit, Amqui, où le service sera célébré à 2h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERSECHINO (Raffaël)
Subitement à l'Hôpital Queen-Elizabeth, dimanche le 3 octobre 1976, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Raffaël Persechino, époux de Juliette Gasparo, père de Frank, Joe, Albert et Antoinette, grand-père de 5 petits-enfants. Une célébration eucharistique aura lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire
F. Brisebois, Inc.,
1565, boul. Labelle, Chomedey,
pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Salons fermés de 5 h à 7 h.

RÉGIMBALD (Albertine)
A Longueuil, le 4 octobre 1976, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme veuve Omer Régimbald, née Albertine Dubé. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire
Ed. Darche et Fils Inc.,
527, Ste-Hélène, Longueuil,
pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au cimetière de St-Georges, Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h. p.m.

RIENDEAU (Rose-Albo)
A Montréal, le 2 octobre 1976 à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Hérasme Riendeau, née Rose-Albo Riel, épouse en 1res noces de feu Adrien Monette, de ce mariage elle laisse un fils Ernest, époux de Jeanne d'Arc Boisvert, une fille Germaine (Mme Yves Denis) et 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delormier, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h.

TRUDELLE (Eucher)
A Beauharnois, le 3 octobre 1976, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Eucher Trudelle, époux de feu Alice Monpetit, demeurant 6 rue Beauce, Beauharnois. Les funérailles auront lieu mardi après-midi le 5 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Bourgie et Frère Inc.,
127, rue Ellice, Beauharnois,
pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 2h., et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7 h.

VINCENT (Gérard)
A Lachine, le 3 octobre 1976, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Gérard Vincent, fils de feu M. et Mme Adrien Vincent. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
620, rue Provost, Lachine,
pour se rendre à l'église du Très-Sacrament, où le service sera célébré à 10 h. a.m., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture.

REMERCIEMENTS
Mme J.P.A. Prigent
Dr J.P.A. Prigent, M. Omer Lamoureux et Mme Belo Cardinal remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme J.P.A. Prigent, née Marie-Anne Lamoureux, survenue le 7 septembre 1976.
Ces remerciements s'adressent tout spécialement aux personnes qui ont offert leurs condoléances et assisté aux funérailles. La famille a été touchée par les offrandes de messes, de fleurs et de bouquets spirituels. Les visiteurs ayant omis de s'inscrire sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.

Avis de décès

recus après les heures de tombée

LACAS (Wilfrid-Joseph)
Accidentellement, lundi le 4 octobre 1976, est décédé M. Wilfrid-Joseph Lacas, fils de Jeannette Lacas, petit-fils de Joseph-Hervé Lacas et de feu Bessie Lacas, veuve de M. et Mme Di Carlo, Hervé Lacas et John Nisbet. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant à 11h en la Chapelle des salons
J.F. Wilson et Fils
5784, avenue Verdun et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MELOCHE (Orville)
A Montréal, le 5 octobre 1976, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Orville Meloché, époux de Nalda Hurtibise. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 ouest, rue Notre-Dame
pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h p.m.

THERIEN (Amanda)
Au Foyer Rousselet, de Montréal, le 4 octobre 1976, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Edmond Therien, née Amanda Beaudry. Elle laisse ses enfants Jeannine, professeur à l'école secondaire Eulalie-Ducher, Denise, épouse de Gérard Ennis, ses petits-enfants, Michael, John, Vincent, Louise, David et Paul, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5805, rue Boileau
pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs, rue Turcotte, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

TREMBLAY (Léontine)
A l'hôpital du Très-St-Rédempteur de Montréal, le 4 octobre 1976, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Léontine Plourde, épouse en 2es noces de feu Edmond Tremblay, autrefois de la rue St-Germain, Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire
E. Charron & E. Tétrault Ltée
27, rue de Laperrrière, Boucherville
à 10h45, pour se rendre à l'église Ste-Famille, où le service sera célébré à 11h a.m. et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h p.m.

ELLES VOUS RAPPORTENT AU CENTUPLE!
LES PETITES ANNONCES
285-7111

Pour être quand même heureux de la vente d'un objet que vous aimez
LES PETITES ANNONCES
285-7111

FAIRE ÉQUIPE AVEC LES PETITES ANNONCES, C'EST UN PLACEMENT SUR
la presse
285-7111

Gules d'Alcantara
526-5955
3033 SHERBROOKE E.